

Compte-rendu du CTSD du 17 avril 2018

Paternalisme à la DIRECCTE : la direction nous défend contre les attaques extérieures, nous aide à nous libérer de nos addictions, sait nous réprimander.

- CHAPITRE 1 : le RIR -

Cette réunion du CTSD commence par l'examen du projet de règlement intérieur régional (RIR). « Pour la première fois de l'histoire de la DIRECCTE », en avant-première, roulement de tambour, le RIR nouveau est arrivé. « Ce fut long, 8 ans ».

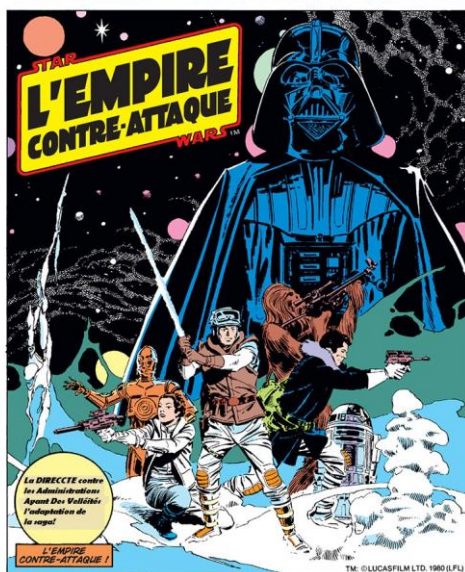
Bon, mais pourquoi un RIR ? Pourquoi ne pas laisser une souplesse dans les UD en fonction des spécificités locales ? Mais parce que, bandes d'inconscients, il faut « *se protéger d'administrations qui auraient des vellétés sur les DIRECCTEs. Il y a des enjeux, faut pas croire* ». « On n'a pas du tout intérêt à avoir des règlements intérieurs dans les UD. La règle commune s'oppose aux pratiques locales qui sont départementalistes ».

Et nous, simples agents, évaporés que nous sommes, qui ne percevons pas ces enjeux, ces vellétés, ces assauts mêmes contre notre belle administration qu'il faut transformer en forteresse pour la défendre contre les envahisseurs (de la préfecture, on suppose). Heureusement, la DIRECCTE contre-attaque, et le RIR sera l'engin de siège qui nous permettra de résister.

Vous semblez dubitatifs. Bienheureux les insouciant ! Continuez à ~~dormir~~ bosser sur vos deux oreilles, le DIRECCTE et la SG montent la garde pour nous.

Mais nos valeureux généraux ne se contentent pas de nous protéger contre les assauts extérieurs. Ils sont aussi là pour nous préserver de nos démons intérieurs. Nous avons alors assisté à de grands discours empreints de cette « bienveillance » dégoulinante à la mode, la main sur le cœur : plus question de s'épuiser au travail, **il faut se REPOSER**. « Il faut que l'encadrement soit attentif sur les horaires », et surtout, « *il faut que l'agent décroche* ».

DIRECCTE ARA



CHAPITRE 1 LE RIR

Le boulot crée une forte dépendance, ne commencez pas

De mémoire, l'an dernier nous étions des « décrocheurs », et ça n'avait pas l'air de plaire à notre direction, et cette année, on nous somme de décrocher. Soyons souples, adaptons-nous au changement !

A nous, toxicomanes du travail, notre chère SG délivre ses encouragements les plus sincères à abandonner nos pratiques professionnelles addictives : décrochons du boulot, c'est si bon mais ça nous fait du mal !

Lorsque nous rétorquons que nous sommes de moins en moins nombreux dans les services, avec de plus en plus de déplacements et de réunions, une charge de travail qui augmente sans cesse, et que cela a sans doute un lien avec l'explosion des compteurs d'heures et de l'écrtage (16111 heures écrtées sur l'ensemble de la DIRECCTE ARA en 2016, soit 2092 jours équivalent à 10 ETP pour 510 agents¹), la direction nous fait part de son nouveau credo : « *s'il faut faire des choix, on les fera, si on ne peut pas faire nos missions, il faut dire stop* ». 2018, l'année de la frite ! Arrêtons de nous épuiser au boulot, au dodo !

Nous sommes ravis d'être enfin autorisés à lever le pied. Et tant pis pour le service public, parce que plutôt que de renflouer les effectifs, nous abandonnerons des missions. Mais lesquelles ? Suspense...

Et après ça, nous sommes encore des ingrats notoires. Nous osons demander que les 42 minutes re-créditées de la journée de solidarité (vous savez, les 7 heures où on bosse gratuitement, au profit des personnes âgées et dépendantes qui pourtant croupissent dans des EHPAD sans moyens, dans des conditions parfois inhumaines), eh bien nous osons demander que ces 42 minutes soient re-créditées sur un compteur non susceptible d'écrtage, certains agents ayant des difficultés à récupérer leurs heures. HORREUR ! JF BENEVISE : « *Avant, on retirait un jour de congé, de manière forfaitaire* » (et illégale ?). Mais ça, c'était avant. Et P. PICCINELLI de conclure : « *Je trouve ça mesquin* ».

Les ingrats sont comme les pigeons : tu les aides à s'envoler et pourtant, une fois en l'air, ils te chient dessus !!!

Et c'est vrai. Être attachés à ce qu'en plus de bosser 7 heures gratos, on ne veuille pas faire cadeau de 42 minutes supplémentaires à l'administration, et qu'on ne nous les écrté pas, c'est mesquin. Parce que, voyez-vous, la fonction publique est un sacerdoce, un don de soi, le plus beau des sacrifices. Toute cette mesquinerie, c'est mordre la main qui nous nourrit et c'est d'une ingratitude sans nom.

Plus sérieusement, ce qu'il faut retenir à propos du RIR :

- Il y aura, en plus du RIR, une/des charte(s) des temps, dont on ne connaît pas le contenu ;
- Par rapport au projet, la première plage variable sera de 7h00 à 9h30, la seconde de 16h00 à 19h00 ;
- A l'article 6 sur les heures supplémentaires qui donnent lieu à récupération, le terme « sous réserve qu'elles aient été effectuées sur demande du chef de service » est remplacé par « sous réserve qu'elles soient validées par le chef de service » ;
- Un compteur est créé pour chaque agent pour cumuler des repos compensateurs lors des dépassements de l'amplitude 7h00-19h00 et pour le travail le week-end, les jours fériés et la nuit ; ces repos devront être pris dans un délai d'un mois, au lieu de 15 jours prévus initialement ;
- Mise en place d'une période transitoire jusqu'au 31 décembre 2019 pour aligner les périodes de prise des congés entre les UD/UR ;
- Globalement, sauf corrections mineures, le reste du projet de RIR est inchangé.
- N'ayant pas de réponse à toutes nos questions et demandes, nous nous sommes abstenus lors du vote.

¹ Source : bilan social 2016 de la DIRECCTE ARA.

- CHAPITRE 2 : LE TÉLÉTRAVAIL -

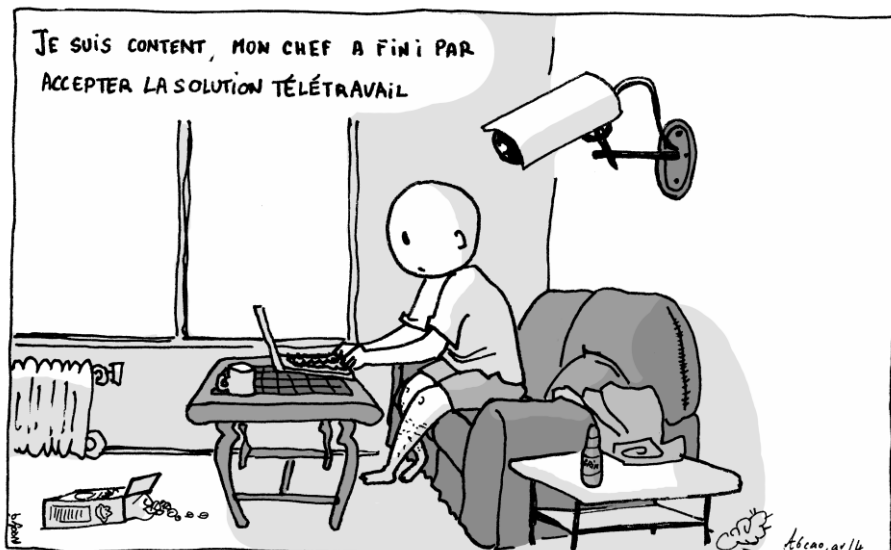
« C'est une nouvelle mesure qui nous inquiète. Il faut que le collectif de travail ne disparaisse pas ».

SCOOP ! La direction est attachée au collectif de travail, et voit le télétravail comme une menace contre ce bel ensemble d'agents travaillant au diapason avec leur hiérarchie.

Ou alors... La direction craindrait-elle... autre chose ?

Lorsqu'est abordée par une organisation syndicale la nécessaire prise en charge par l'administration des frais supplémentaires induits par le télétravail (par exemple le chauffage, la vérification des installations électriques, l'assurance du local professionnel, comme c'est prévu dans le privé), JF BENEVISE s'exclame : « *Y compris Canal + ?* ».

Aaaahhhh ! C'était donc ça. La terreur que l'agent en télétravail ne se cale sur son canapé et ne regarde la télé toute la journée au lieu de bosser. La terreur que le chef de service n'ait plus la mainmise sur l'activité de l'agent. La terreur que l'agent ne découvre qu'il a un peu d'autonomie dans son travail. Ça nous rassure, on en revient à un domaine de pensée bien connu : la direction a peur de perdre le contrôle sur les agents. Pour elle, le collectif de travail, c'est l'agent et son chef qui le surveille ; le vrai collectif, celui qui s'étiole au fil des réformes successives, elle s'en contrefout.



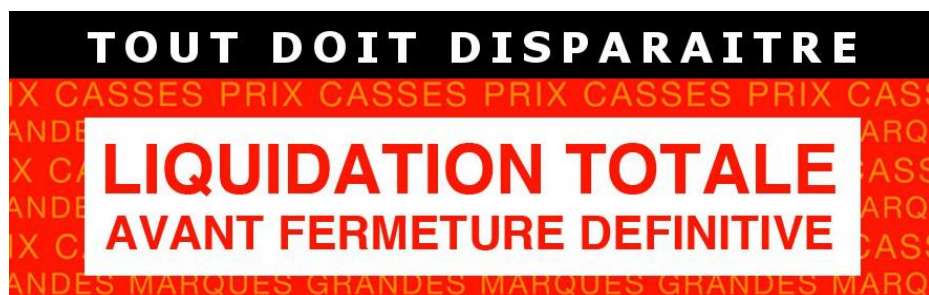
« Si un agent prend du télétravail pour de mauvaises raisons, ça ne fonctionne pas ». De mauvaises raisons, comme le fait d'étouffer au bureau, de se noyer sous des piles de dossiers, de vouloir échapper au moins un jour par semaine à un supérieur hiérarchique infantilissant, de subir réforme sur réforme, de manquer de tout, de matériel, de réglementation, de temps, de formation, etc. ? De mauvaises raisons, donc.

Plus sérieusement, ce qu'il faut retenir à propos du télétravail :

- Les décisions de télétravail qui ont été obtenues par certains agents ne sont pas pérennes, il faudra que tout le monde refasse des demandes, qui « passeront dans la moulinette collective ».
- Il y aurait deux campagnes de recueil des demandes de télétravail par an.
- Le projet prévoyait que la journée de travail serait forfaitairement décomptée sur la base de 7h42. Nous avons obtenu que les agents en télétravail puissent badger sur l'ordinateur pour un décompte réel des heures. Mais, selon la direction, « si un agent travaille toujours plus chez lui qu'au bureau, on peut se poser des questions » : la confiance règne...
- Il n'y aura aucune prise en charge des frais liés au télétravail de la part de l'administration.
- Le maximum sera d'une journée télé travaillée par semaine, sauf raison médicale.

- DERNIER CHAPITRE : LA BANQUEROUTE -

Info de dernière minute : nous avons appris lors de ce CTSD la **faillite prochaine de la DIRECCTE** : il n'y a plus de sous !



Il y aurait un déficit de 500000 euros dans le budget de fonctionnement pour l'année. Alors, **info ou intox** ? La direction évoque :

- qu'on pourrait supprimer tous les codes du travail ;
- qu'on pourrait tout timbrer en moins cher ;
- qu'à partir de septembre on pourrait ne plus pouvoir payer les frais de déplacement des agents ;
- qu'on n'a pas le moindre centime pour réparer une fuite d'eau dans les locaux.

Mais pas de panique ! Face à la crise, SUD a des solutions :

- Arrêter la réunionite régionale, ça économiserait des déplacements et des nuitées ;
- Réduire en priorité le budget petits fours / viennoiseries / pots en tous genres à destination des « partenaires » extérieurs ;
- Ne plus attribuer de CIA aux agents rémunérés plus de 3000 euros par mois ;
- Arrêter de créer des postes de DA et DT un peu partout ;
- Revendre les jolies voitures de service réservées aux membres de la direction ;
- Négocier la cession de WIKI'T à un revendeur d'occasion, etc.



Vous aussi, vous savez comment sauver la DIRECCTE de la faillite ?

Déposez vos suggestions dans la boîte à idées de la DIRECCTE !